

— Les RR. Pères Jésuites établis à Bombay, se trouvant trop à l'étroit dans leur bâtisse, le Gouverneur des Indes anglaises leur a donné gratuitement un terrain pour bâtir et il s'est engagé à payer la moitié des frais de construction. Voilà ce que fait la protestante Angleterre, à l'heure même où les républicains français chassent les Jésuites.

— Mgr l'Archevêque de Québec doit commencer sa visite pastorale aujourd'hui, le 3 juin. Voici l'itinéraire que suivra Sa Grandeur, dans le cours de sa visite :

|  |           |         |       |
|--|-----------|---------|-------|
| 1.—S. Charles.....                     | Judi,     | 3, 4    | juin. |
| 2.—S. Gervais.....                     |           | 4, 5, 6 | "     |
| 3.—S. Raphaël.....                     | Dimanche  | 6, 7, 8 | "     |
| 4.—S. Cajetan d'Armagh.....            |           | 8, 9    | "     |
| 5.—S. Paul de Montminy.....            |           | 9, 10   | "     |
| 6.—S. Philémon et S. Magloire.....     | Judi,     | 10, 11  | "     |
| 7.—N.-D. de Buckland.....              |           | 11, 12  | "     |
| 8.—S. Damien et S. Lazare.....         |           | 12, 13  | "     |
| 9.—Ste. Claire.....                    | Dimanche, | 13, 14  | "     |
| 10.—S. Malachie.....                   |           | 14, 15  | "     |
| 11.—S. Léon de Standon.....            |           | 15, 16  | "     |
| 12.—Ste. Germaine du Lac Etchemin..... |           | 16, 17  | "     |
| 13.—Ste. Justine de Langevin.....      | Judi,     | 17, 18  | "     |
| 14.—S. Odilon de Cranbourne.....       |           | 18, 19  | "     |
| 15.—S. Edouard de Frampton.....        |           | 19, 20  | "     |
| 16.—Ste. Marguerite.....               | Dimanche, | 20, 21  | "     |

RETOUR A QUÉBEC.

|                                    |           |            |         |
|------------------------------------|-----------|------------|---------|
| 17.—S. Henri.....                  | Samedi,   | 26, 27     | "       |
| 18.—S. Anselme.....                | Dimanche, | 27, 28     | "       |
| 19.—Ste. Hénédine.....             |           | 28, 29     | "       |
| 20.—Ste. Marie de la Beauce.....   |           | 29, 30, 1  | juillet |
| 21.—S. Frédéric.....               | Judi,     | 1, 2       | "       |
| 22.—S. Victor de Tring.....        |           | 2, 3       | "       |
| 23.—S. Ephrem de Tring.....        |           | 3, 4       | "       |
| 24.—S. Evariste de Forsyth.....    | Dimanche, | 4, 5       | "       |
| 25.—S. Sébastien et S. Samuel..... |           | 5, 6       | "       |
| 26.—S. Vital de Lambton.....       |           | 6, 7       | "       |
| 27.—S. Honoré de Shenley.....      |           | 7, 8       | "       |
| 28.—S. Georges et S. Martin.....   | Judi,     | 8, 9, 10   | "       |
| 29.—S. Côme.....                   |           | 10, 11     | "       |
| 30.—S. François de Beauce.....     | Dimanche, | 11, 12, 13 | "       |
| 31.—S. Joseph.....                 |           | 13, 14, 15 | "       |
| 32.—SS. Anges.....                 |           | 15, 16     | "       |

Mgr l'Archevêque sera accompagné du R. P. Saché, S. J., et des RR. Messieurs Ernest Hudon et Wenceslas Plaisance. Le R. P. Désy, S. J., et le Rév. M. Zoël Lambert le précéderont de deux jours dans chaque paroisse pour préparer les confirmants.

— Son Honneur le Lieutenant Gouverneur L. Robitaille a ouvert la Seconde Session du Quatrième Parlement, vendredi le 28 mai dernier, par le discours suivant :

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif,*

*Messieurs de l'Assemblée Législative,*

Je vous souhaite, avec plaisir, la bienvenue au siège du gouvernement, où je vous vois réunis pour vous occuper des affaires de la Province.

J'ai confiance que la représentation parlementaire vient commencer ses travaux législatifs, avec l'esprit d'entente et d'harmonie, nécessaire au bon fonctionnement de nos institutions politiques et au progrès de notre pays.

Je suis heureux de me joindre à vous pour témoigner à Notre Gracieuse Souveraine, de nos sentiments de reconnaissance et de loyauté à l'occasion de la visite de Son Altesse Royale, le Prince Léopold. Son Altesse est le cinquième membre de la famille royale, qui ait honoré notre pays de sa présence, et nous ai-

mons à trouver dans sa visite une nouvelle preuve de l'affection que nous porte Notre Auguste Souveraine.

Nous devons tous nous réjouir à la pensée que le malaise général qui se fait sentir depuis quelques années dans toutes les branches de l'industrie, commence à disparaître. L'exploitation de nos forêts et le développement de nos ressources minières avaient été paralysés par cette crise; mais vous serez heureux d'apprendre qu'il y a tout lieu d'espérer que l'impulsion nouvelle donnée à ces industries, apportera un large contingent à la richesse nationale, en même temps qu'elle augmentera d'une manière sensible, les revenus de la Province.

Deux entreprises que la Législature et le Gouvernement précédents avaient spécialement entourées de leur protection, l'exploitation des phosphates et la fabrication du sucre de betterave, ont reçu l'attention toute particulière du Gouvernement, et sont en voie de réaliser les espérances des amis de l'agriculture et de l'industrie dans cette province.

Une Exposition générale de la Puissance sera tenue dans la province de Québec, durant le cours de cette année. Mon Gouvernement a cru devoir encourager particulièrement ce grand concours agricole et industriel, et j'ai confiance que vous approuverez ce qui a été fait dans cette direction.

Depuis la prorogation des Chambres, le 31 octobre dernier, le gouvernement a pris possession de la Section Est du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, et a réuni, sous une seule direction, les deux sections de ce chemin.

Les états qui vous seront soumis à ce sujet, vous démontreront que les revenus de cette entreprise ont augmenté dans des proportions encourageantes pour l'avenir; ce qui, joint aux avantages multiples que la Province devra retirer de ce chemin, sera une compensation pour les sacrifices qu'elle s'est généralement imposés pour mener cette œuvre à bonne fin.

Les frais encourus pour la construction de ce chemin de fer Provincial, ayant épuisé le Fonds Consolidé des chemins de fer, et absorbé les subsides réservés aux compagnies privées, et ayant, en outre, nécessité des emprunts temporaires sur le crédit de la Province, il est devenu nécessaire de pourvoir au remboursement de ces sommes. Dans cette vue, mon Gouvernement a cru devoir négocier les préliminaires d'un emprunt suffisant pour faire face aux besoins actuels, sans, toutefois, outre-passer les limites des ressources de la Province. Vous apprendrez avec satisfaction que cet emprunt doit se faire dans des conditions très avantageuses, et vous serez appelés à lui donner votre approbation.

La Province a contracté des obligations considérables, pour compléter les grandes améliorations qu'elle a cru devoir entreprendre pour s'assurer, dans la Confédération, une position en rapport avec son importance politique. C'est un devoir national pour tout bon citoyen de travailler d'un commun accord, pour faire face à ces obligations et conserver intact le crédit de la Province. J'ai le ferme espoir que vous donnerez à mon gouvernement une assistance pour accomplir cette tâche.

La constitution ayant restreint dans des limites assez étroites nos sources de revenus, il nous importe de veiller, avec le plus grand soin, à l'économie dans